

Date : 18/05/11

Les dirigeants d'entreprises se retrouvent à Nantes pour parler RSE

par Sequovia



Cette semaine à Nantes se tiendra le « Parlement des **entrepreneurs d'avenir** » où des débats sur les bénéfices de la politique RSE auront lieu. Pour l'occasion, ce sont 500 dirigeants de tout type d'entreprises qui se réuniront.

Le parlement **Entrepreneurs d'avenir**

La vocation des **Entrepreneurs d'avenir** est de promouvoir un nouveau modèle pour l'entreprise et la société où la compétitivité doit aller de paire avec le respect de l'individu, des normes éthiques, sociales et environnementales. Tout comme en 2009, les entrepreneurs pionniers d'une économie plus humaine et durable seront mis à l'honneur durant cette deuxième édition du Parlement qui aura lieu à Nantes. La dynamique du réseau **Entrepreneurs d'avenir** étant en marche depuis plus d'un an, cet événement sera l'occasion de présenter publiquement les premières conclusions des différents groupes de travail aux thèmes aussi essentiels que : la valorisation des démarches responsables en entreprise, la mise en avant d'une communication responsable, ou encore la mise en place d'un label « investisseur d'avenir » ...etc... Ce parlement accueillera une large variété d'acteurs dont 85% d'entreprises et 15% d'associations. Les grandes entreprises se mobilisent elles aussi puisque Alstom, Schneider Electric et Lafuma y participeront.

Évaluation du site

Paperblog est un service d'agrégation de contenus de blogs. Les articles référencés sont placés en Une du site ou rubriqués, selon leur thématique.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 469

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

ISO 26000 accélère le passage à l'acte

Depuis cet automne, toute organisation de tout pays, quel que soit son activité et ses effectifs, dispose d'un texte de référence, reconnu au niveau international dont l'objectif est de les guider dans la mise en place des bonnes pratiques en matière de responsabilité sociétale. L'ISO 26000 est « l'unique norme internationale qui vise à fournir aux organisations les lignes directrices de la responsabilité sociétale », d'après la définition donnée par le Groupe Afnor. Celui-ci précise également que cette norme propose une méthode à tous les types d'organisations (entreprises, associations, collectivités) pour s'approprier la démarche et adapter la responsabilité sociétale à leur type de structure. Elaborée par consensus pour être la plus claire et la plus juste possible, la norme n'est pas contraignante et les organisations s'engagent à la respecter de manière volontaire.

Le programme et les problématiques abordées

Jeudi 12 mai 2011 : Quels modèles et quelles mesures pour quel progrès ? Comment évaluer et mesurer autrement la richesse de nos entreprises ? Croissance plus ou mieux : comment grandir sans se renier ? De la Responsabilité Sociétale des Entreprises à celle des actionnaires. Vendredi 13 mai 2011 : Entreprendre au féminin : quelles différences et quel avenir ? La responsabilité Sociétale des Entreprises dans les marchés publics Les premiers pas de la Responsabilité Sociétale des Entreprises : comment s'engager ? Comment innover à partir des salariés considérés comme les moins qualifiés ? Des entreprises d'avenir : quels modèles ? Vers des achats vraiment responsables ? Iso 26 000 : quels intérêts ? De la compétition à la coopération : vers une nouvelle voie du développement durable en entreprise ? L'entreprise avec la société : quels projets pour l'avenir ?

Avis de Sequovia

L'organisation de ce deuxième parlement est une excellente initiative car ce sera l'opportunité de faire le point sur les travaux réalisés et actuellement initiés par les groupes de travail depuis la première édition. Ainsi, cette démarche constructive permet de mettre en place une base solide à la démarche RSE mise en place par les entreprises.

Pour en savoir plus : Diagnostic RSE